

Détritus sur la voie publique : et maintenant les masques !

Depuis quelques semaines, les masques fleurissent un peu partout sur la voie publique. Les abords de l'hôpital d'Ajaccio ne sont pas épargnés. Des comportements qui s'inscrivent dans un contexte d'incivilités récurrentes. Mais comment y remédier ?



Depuis quelques semaines, les masques anti-Covid fleurissent un peu partout sur la voie publique de la ville.



L'abandon des masques sur la voie publique s'inscrit dans un problème récurrent et plus global d'incivilités, selon des élus.

Sur le parking de la Miséricorde, un homme s'avance vers l'hôpital. Une seconde d'inattention. Son masque lui échappe et va se déposer sur le sol. Il s'interrompt et le ramasse rapidement avant de se remettre en marche.

Si ce comportement peut sembler d'une affligeante banalité, force est de constater que tous ne l'ont pas adopté. Il suffit de parcourir les quelques mètres qui séparent le parking visiteurs de l'établissement pour s'en rendre compte : partout et surtout à proximité des entrées, la voie publique est jonchée de masques usagés bleus ou blancs.

« Je trouve ça regrettable, déplore Jean-Luc Pesco, directeur du centre hospitalier d'Ajaccio. Il y a pourtant suffisamment de poubelles à proximité de l'hôpital et dans la ville. Il faudra qu'on fasse de la prévention », prévient-il, l'air exaspéré. Une prévention d'autant plus nécessaire que, dans ce secteur, il paraît difficile d'incriminer la population touristique. L'abandon des masques sur la voie publique s'inscrit dans un problème récurrent et plus global d'incivilités. Partout dans la ville et ailleurs, gants et masques vont rejoindre canettes, mouchoirs et mégots de cigarettes.



Les abords de l'hôpital sont jonchés de masques usagés.

Pour Charles Voglimacci, adjoint au maire et conseiller communautaire à la Capa, il s'agit « de comportements isolés d'une mino-

rité », qui s'inscrivent néanmoins dans un contexte « d'actes d'incivisme qui montent en puissance ».

« Ce sont des gens qui n'ont pas envie de faire des efforts et qui n'ont pas de respect pour les autres, pour leur ville et le travail des agents », pointe-t-il. Certes, mais alors quelle solution y apporter ? La prévention ? La Capa rappelle qu'elle avait déjà déployé, au mois de mai, une opération expliquant que les masques devaient être disposés dans des sacs puis jetés après 24 heures avec les ordures ménagères. Là, rien n'y fait.

Des incivilités récurrentes

La sanction ? « Nous avons toujours préconisé la prévention et la pédagogie, mais ça a ses limites »,

estime Charles Voglimacci. « Il faudra sans doute passer un cran et verbaliser car certains ne comprennent pas », prévient-il.

Jeté des détritus sur la voie publique : est possible d'une amende de 60 euros. Une sanction que beaucoup jugent peu dissuasive. Fin mai, le député LR des Alpes-Maritimes Eric Pauget déposait une proposition de loi qui prévoyait une amende de 300 euros à l'encontre des indisciplinés qui jettent gants et masques sanitaires. Une idée que le gouvernement a reprise à son compte dans un projet de décret qui porte de 60 à 135 euros l'amende pour abandon de détritus sur la voie publique. L'amende pourrait même monter à 375 euros, voire 750 euros, si la police établit un procès-verbal et le transmet au



L'amende pour abandon de détritus sur la voie publique pourrait passer à 135 euros.

tribunal. Un changement annoncé début juin, à grand renfort de communication, par l'ancienne secrétaire d'Etat Brune Poirson. Mais entre le remaniement ministériel et les vacances, le décret n'a pas encore été publié au Journal officiel. Reste que comme beaucoup d'infractions commises sur la voie publique, la sanction de l'abandon des détritus sur la voie publique appelle une constatation en flagrant délit. Or, comme le résume Charles Voglimacci, « on ne peut pas mettre un agent derrière chaque touge ».

Si la prévention ni la sanction ne font leurs preuves, demeure l'alternative : le masque lavable et réutilisable. Reste à savoir si les mentalités les plus capricieuses y consentiront.

LAETITIA GIANNECHINI

Des masques au fond de la mer

Les images ont fait le tour des médias. Fin mai, le plongeur Laurent Lombard dévoilait sur sa page Facebook une vidéo filmée au large d'Antibes, dans laquelle on pouvait voir les nombreux masques et gants sanitaires jonchant déjà les fonds méditerranéens.

« Sachant que plus de deux milliards de masques jetables ont été

commandés, bientôt il risque d'y avoir plus de masques que de méduses dans les eaux de la Méditerranée », prévenait-il.

Une pollution qui vient s'ajouter à celle qui est déjà générée par les plastiques avec, à terme, des risques d'ingestion par la faune marine et d'étouffement des milieux aquatiques.

L.G.

450

C'est en moyenne le nombre d'années que met un masque chirurgical jetable pour se biodégrader. Comme les couches jetables ou les serviettes hygiéniques, ils sont constitués de polypropylène non tissé, un dérivé du pétrole. Et non de papier, comme ils peuvent en avoir l'air. Ils ne sont, par ailleurs, pas recyclables.

EN CHIFFRES